



Fiche descriptive Ramsar

France

Vallées de la Scarpe et de l'Escaut



Date d'inscription	23 octobre 2019
Site numéro	
Coordonnées	50°25'57"N 03°25'26"E
Superficie	27 665,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

1.1 - Brève description

Veillez écrire une courte description résumant les caractéristiques clés et l'importance internationale du site.

Il est recommandé de compléter les quatre sections qui suivent avant de remplir ce Résumé.

Résumé

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Recouvrant une surface de 27 665 ha, le site des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut est centré autour de la basse plaine alluviale de ces 2 cours d'eau. La basse plaine présente une mosaïque de milieux humides variés, constituée de plans d'eau, marais, tourbières, prairies, forêts, et structurée par un abondant réseau hydrographique. La nature alcaline mésotrophe de nombreux habitats présente une originalité et une rareté à l'échelle internationale, que l'on retrouve aussi pour plusieurs espèces exceptionnelles issues de différents groupes faunistiques et floristiques. L'origine anthropique de certains grands plans d'eau, issus d'effondrements miniers et jouant maintenant un important rôle dans l'accueil de l'avifaune nicheuse ou migratrice, ajoute une spécificité propre. Les populations piscicoles présentes au sein de l'important réseau hydrographique justifient elles aussi l'enjeu international.

Le site étant adossé au site Ramsar belge des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, qu'il prolonge et dont il partage l'origine minière, son classement permettra d'augmenter la reconnaissance d'un vaste complexe humide transfrontalier et homogène. De nombreux statuts de protection attestent déjà d'une certaine valeur patrimoniale : zones de protection spéciale (ZPS), zones spéciales de conservation (ZSC), au titre de Natura 2000, Réserves naturelles régionales (RNR), Parc naturel régional, classement UNESCO.

Les vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont aussi riches d'un patrimoine historique et culturel en étroite relation avec leur caractère humide. Qu'il s'agisse de l'histoire de la colonisation des premières communautés humaines, de l'implantation des anciennes abbayes, de l'édification de fortifications, de l'histoire de la gestion des inondations, ou de l'héritage de pratiques ancestrales, toutes concourent à reconnaître la particularité de ce territoire.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Bouret Mathilde
Institution/agence	Parc naturel régional Scarpe Escaut
Adresse postale <small>(Ce champ est limité à 254 caractères)</small>	Maison du Parc, 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux France
Courriel	m.bouret@pnr-scarpe-escaut.fr
Téléphone	0327191970
Fax	0327191971

Compilateur 2

Nom	Duhayon Gérald
Institution/agence	Parc naturel régional Scarpe Escaut
Adresse postale <small>(Ce champ est limité à 254 caractères)</small>	Maison du Parc, 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux France
Courriel	g.duhayon@pnr-scarpe-escaut.fr
Téléphone	0327191970
Fax	0327191971

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2006
Jusqu'à l'année	2019

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Vallées de la Scarpe et de l'Escaut
Nom non officiel (optionnel)	

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

a) GIS boundaries [lien](#)

Les documents présentés sur ce site web, en particulier les cartes et l'information territoriale, sont en l'état et tels qu'ils sont disponibles d'après les données disponibles et n'impliquent l'expression d'aucune opinion quelle qu'elle soit de la part du Secrétariat de la Convention de Ramsar concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

b) Carte/image numériques

 [FR_map181203_localisation.pdf](#)

 [FR_map181203_1_perimetre.pdf](#)

Former maps

<no file available>

Description des limites

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Entre Douai et Valenciennes, les limites du site Ramsar correspondent en grande majorité à la plaine basse de la Scarpe et de l'Escaut telle que définie par Fournier en 1989 (altitude comprise entre 16 et 17 m), dont le périmètre a été reporté sur des limites géographiques claires (routes, chemins, zones boisées) pour faciliter sa perception. Cette plaine est délimitée au nord par les flancs du plateau de la Pévèle et au sud par ceux du plateau de l'Ostrevent. La toponymie au sein du périmètre est abondamment constituée de lieux-dits comme « la tourberie », « tourbière », « marais », ...

Le périmètre intègre la zone de protection spéciale "Vallées de la Scarpe et de l'Escaut" qui contient une grande majorité des espèces et habitats justifiant les critères de classement.

Pour assurer le critère de fonctionnalité, et en particulier la fonction de continuité hydraulique, certaines zones urbanisées ont été conservées, d'une part car traversée par un cours d'eau, d'autre part car elles-mêmes sont situées en plaine humide et leur histoire y est liée (Saint-Amand-les-Eaux, Condé-sur-l'Escaut). La forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers a également été prise dans son ensemble afin d'assurer la jonction entre les 2 plaines mais également car, bien qu'incluant une partie non humide, elle offre des sites de reproduction ou d'hivernage pour plusieurs espèces de zones humides. De même, certaines zones humides situées juste à l'amont de la basse plaine et site d'hivernation majeur ont été intégrées dans le périmètre en raison des espèces qu'elles contiennent.

A l'ouest le périmètre s'arrête aux portes de la Ville de Douai, tandis qu'à l'est, le site est contigue avec le site Ramsar Belge des Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et intègre une partie de la dépression de la Haine.

Coordonnées du centre du site telles qu'estimées automatiquement d'après les limites SIG (pour information seulement)

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

c) Le site fait-il partie d'une inscription transfrontière officielle avec une autre Partie contractante? Oui Non

d) Nom du Site Ramsar transfrontière:

2.2.4 - Superficie du site

Si vous n'avez pas établi la superficie officielle par d'autres moyens, vous pouvez copier la superficie calculée des limites SIG dans la boîte "superficie officielle".

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Indiquer la (les) région(s) biogéographique(s) englobant le site et le plan de régionalisation biogéographique appliqué:

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

Autre système de régionalisation biographique

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

Cocher la case correspondant à chaque critère appliqué pour l'inscription du Site Ramsar. Tous les critères qui s'appliquent doivent être cochés.

Expliquer pourquoi vous avez choisi un critère en remplissant les champs pertinents sur cette page, sur les trois autres pages de la section 'Critères et justification' et sur la page 'Types de zones humides' de la section 'Comment est le site?'. D'autres orientations sur les moyens de justifier un critère apparaîtront lorsque vous le cocherez ainsi que dans la boîte d'aide.

Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Pour justifier ce critère, veuillez identifier au moins un type de zone humide comme représentatif, rare ou unique dans la section Comment est le site? > Types de zones humides et donner plus de détail dans au moins un des trois champs ci-dessous.

Services hydrologiques fournis
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Autres services écosystémiques fournis
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Autres raisons
(Ce champ est limité à 3000 caractères)

La basse plaine alluviale de la Scarpe et de l'Escaut présente une mosaïque de milieux humides directement issus des influences de la nappe de la Craie sous-jacente. Parmi ceux-ci, le système alcalin mésotrophe tourbeux, présent uniquement dans les tourbières alcalines non minéralisées, est de grand intérêt régional. En plus de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut, on trouve ce système au sein de la plaine maritime picarde, de la vallée de la Somme, des marais du Laonnois, du marais audomarois et du marais de Guînes. Ailleurs, il est plus fragmentaire et ponctuel.

Néanmoins, dans un certain nombre de sites, cet habitat est issu de la dégradation d'un système tourbeux alcalin oligotrophe, par eutrophisation due à la minéralisation partielle de la tourbe. Dans le cas des tourbières de Marchiennes et Vred, des rémanents de ce système oligotrophe sont encore identifiables sous la forme de l'herbier à Potamot (*Potametum colorati*) et de la roselière à Marisque (*Cladietum marisci*).

Ce système présente sans doute une répartition assez large en Europe tempérée, à en juger par la localisation de ses associations caractéristiques. Toutefois, cette répartition assez large masque une grande rareté globale : les tourbières alcalines nécessitent des conditions écologiques très particulières.

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) - les communautés écologiques pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Communautés écologiques (3.4)

Le site abrite notamment des espèces exceptionnelles. La Grenouille des champs *Rana arvalis*, espèce en danger critique d'extinction sur la Liste Rouge nationale est présente avec 2 des 4 populations actuellement connues en France, toutes situées en populations satellites isolées de la limite ouest de la répartition mondiale et présentant de ce fait une originalité scientifique qui reste à expliquer. *Dolomedes plantarius* est une espèce emblématique de zone humide. La seule station connue à ce jour pour le Nord-Pas-de-Calais est celle de la Tourbière de Marchiennes (Lecigne, 2016). Les 2 autres stations de la Région Hauts-de-France sont présentes dans les sites Ramsar de la Vallée de la Somme et du Marais de Sacy.

D. plantarius reste très rare à l'échelle européenne (Nentwig et al., 2015) et est par ailleurs vulnérable à l'extinction (The IUCN Red List, Version 2.3). En France, elle a été intégrée à l'action Stratégie nationale de Création des Aires Protégées terrestres métropolitaines (SCAP) (Coste et al., 2010). Les exigences écologiques de l'espèce sont fortes et nécessitent notamment la présence permanente de points d'eau tout au long de son cycle vital.

L'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) figure à l'annexe II de la Directive Habitats, récemment découvert il présente dans le périmètre de candidature les 2 seules stations à l'intérieur des terres du Nord-Pas-de-Calais. Les stations belges connues les plus proches sont également très éloignées. L'isolement de ces populations récemment découvertes offre comme pour la Grenouille des champs un sujet de préoccupation scientifique majeur.

Le murin des marais (*Myotis dasycneme*) est également présent sur le territoire. C'est une espèce exceptionnelle, dont la seule colonie connue de France a été trouvée il y a quelques années au nord du département. Bien que sa présence soit attestée par plusieurs observations en période estivale ainsi que côté belge, des études complémentaires à l'échelle transfrontalière restent à mener pour déterminer plus précisément sa présence dans le complexe transfrontalier des plaines alluviales.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 3: Diversité biologique

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Le site présente une richesse importante à l'échelle nationale et régionale, et ce pour plusieurs groupes taxonomiques liés aux zones humides. Par exemple, on retrouve sur le territoire, toutes les espèces d'amphibiens du Nord-Pas-de-Calais, à l'exception de la Rainette verte *Hyla arborea*.

Il existe sur le site plusieurs espèces piscicoles qui ont un intérêt. L'anguille européenne, classée en danger critique d'extinction sur la Liste Rouge mondiale est bien présente malgré de très faibles densités dans le Département du Nord. On peut aussi noter la présence du Brochet et de la Loche de rivière (vulnérable sur la liste rouge nationale), et de la Bouvière présente sur la convention de Berne annexe III et de Bonn annexe II.

Enfin, les oiseaux, libellules et chauves-souris sont également bien représentés par de nombreuses espèces liées aux milieux humides (voir note annexe).

Justification

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Justification, voir: - les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2) - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) et préciser le stade du cycle de vie ou la nature des conditions difficiles dans la colonne 'Justification'

Le site des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut est adjacent à un site Ramsar existant : les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, labellisé en 1986. Des échanges d'oiseaux existent entre le site Ramsar belge et les zones humides de Scarpe-Escaut, tel qu'attestés par les ornithologues belges réalisant des suivis de l'avifaune au sein des Marais d'Harchies.

Des mouvements et stationnements d'oiseaux sont observés au niveau des marais du pays de Condé, situés à l'ouest du site belge. Les prairies humides de ce secteur, riches en amphibiens, attirent de nombreux ardéidés : Grande Aigrette, Héron garde-bœufs, Spatule blanche, Bihoreau gris. Ardéidés et anatidés se posent dans les nombreux étangs du secteur. La présence d'arbres assez hauts et la quiétude des étangs Vandamme (B) ont permis l'installation d'une héronnière. C'est de là que des juvéniles de Grande Aigrette, Héron Garde-bœufs, Spatule blanche et Bihoreau gris se disséminent côté français. Le Butor étoilé effectue depuis plusieurs années un retour remarqué au sein des roselières du versant français.

Ainsi, au-delà des frontières administratives, on constate une connexion entre les Marais de la Chapelle St-Aybert, la Canarderie, la mare à Goriaux et le site Ramsar belge où de nombreux oiseaux d'eau (et notamment les ardéidés et les anatidés) se regroupent pour se nourrir et se reproduire.

Les végétations rivulaires et inondables du complexe de prairies humides, de cours d'eau et de fossés offrent de belles potentialités à la fraie du brochet.

Les cours d'eau du territoire constituent un habitat de croissance pour les anguilles.

Les habitats très originaux dont dépendent certaines espèces exceptionnelles (Grenouille des champs, Dolomède, ...) ont de facto une importance vitale pour le cycle de vie de ces espèces.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Justification, voir:- le nombre total d'oiseaux d'eau et la période de collecte des données - les espèces d'oiseaux d'eau, et si possible, leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Nombre total d'oiseaux d'eau

Entre l'année

Et l'année

Source des données

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Justification, voir: Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification, voir: Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

L'ensemble du site regroupe 31 espèces de poissons dont 25 sont indigènes.
Le site est adapté à la croissance de l'anguille. Même si la présence de nombreux ouvrages limitent la montaison de l'anguille depuis la mer, cette espèce est bien présente, et les passes à poisson réalisées à des points clés du réseau hydrographique améliorent la situation.
Les prairies humides inondées représentent les frayères les plus efficaces pour le brochet, qui peut également exploiter les annexes hydrauliques (bras morts, îlots, fossés de fond de vallées, marais, ...) (INPN, 2013). L'analyse des classes de taille démontre la présence de juvéniles et confirme donc que la reproduction s'effectue. La Scarpe et l'Escaut possèdent des habitats propices au développement de l'espèce. Tout le cycle de vie du brochet peut s'effectuer sur le site, à noter tout de même que les densités de cette espèce sont extrêmement faibles.
La Loche de rivière, espèce inscrite comme vulnérable sur la Liste Rouge nationale, aime les fonds sableux des milieux à court lent. C'est une espèce peu commune en règle générale. La forte présence de matière organique des cours d'eau du site favorise sa présence.
Enfin, une espèce qui présente également un cycle de reproduction assez particulier est la bouvière. C'est une espèce grégaire des milieux calmes, préférant des eaux claires et peu profondes et de substrats sablo-limoneux. Au vu des classes de tailles capturées lors des inventaires, la bouvière effectue tout son cycle de vie sur le site.
L'Able de Heckel est également présent dans la zone mais de manière plus ponctuelle.
Les différents milieux aquatiques qui composent le site sont un atout pour les espèces piscicoles, dont ils permettent la reproduction, la croissance et l'alimentation.

Justification

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans le champ ci-dessous. De façon optionnelle, vous pouvez préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) .

Justification

(Ce champ est limité à 3000 caractères)









Critère 9: >1% de la population non-aviaire

Pour justifier ce critère, précisez les espèces non-aviaires pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site





Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Dactylorhiza incarnata</i> 	Dactylorhize incarnate	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale Orchidées, Annexe II CITES	Espèce menacée - VU liste rouge flore vasculaire Nord-Pas-de-Calais - NT sur la liste rouge de la flore vasculaire Hauts-de-France
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> 	Orchis négligé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Annexe II CITES	Aire de répartition mondiale limitée
<i>Helosciadium repens</i> 	Ache rampante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Taxon protégé au niveau national, Annexe I de la convention de Berne	L'espèce est très rare en Europe. La région Hauts-de-France constitue le bastion de l'espèce au niveau national. Espèce NT sur la liste rouge de la flore vasculaire des Hauts-de-France
<i>Jacobaea paludosa</i> 	Séneçon des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN Inventaire de la flore vasculaire du Nord-Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts (2016) (listé Senecio paludosus L.)	Aire de répartition mondiale limitée, l'effectif est en baisse, actuellement NT sur la liste rouge de la flore vasculaire des Hauts-de-France
<i>Ranunculus lingua</i> 	Grande douve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Taxon protégé au niveau national, liste rouge régionale (VJ nord-Pas-de-Calais)	Il s'agit d'une espèce rare en France puisque cantonnée aux sols tourbeux alcalins en bon état de conservation
<i>Tephrosieris palustris</i> 	Cinénaire des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN LR Nationale	Espèce menacée, espèce classée EN sur la liste rouge de la flore vasculaire en Hauts-de-France

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations sur les espèces de plantes d'importance internationale:






































(Ce champ est limité à 3000 caractères)

La région Hauts-de-France, et dans une certaine mesure la plaine de la Scarpe et de l'Escaut, a une responsabilité nationale pour la conservation de l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) (http://siflore.fcbr.fr/?cd_ref=94273&r=metro). A l'échelle européenne, l'espèce est assez largement répandue dans les îles britanniques et aux Pays-Bas (<http://www.gbif.org/species/7631065>), mais son aire de répartition mondiale reste globalement limitée. Bien qu'il ne figure pas sur les Listes Rouges mondiale ou européenne des espèces menacées, le Séneçon des marais (*Senecio paludosus*) présente une aire de répartition mondiale limitée (<http://www.gbif.org/species/8201222>). Les stations de Scarpe-Escaut constituent ainsi un isolat géographique en limite occidentale d'une aire de répartition assez restreinte. (com. pers Benoît Toussaint, CNBN)
















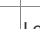

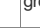













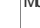


3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i> 	Phragmite aquatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	VJ LR Européenne, Annexe I de la directive oiseaux, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	espèce menacée 2 observations en migration [ACROLA]
CHORDATA/ AVES	<i>Alcedo atthis</i> 	Martin pêcheur d'Europe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Européenne, Annexe I de la directive oiseaux, annexes II et III de la convention de Berne	espèce annexe I de la directive oiseaux

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale	espèce menacée - CR sur la liste rouge des espèces menacées dans le NPDC
CHORDATA/AVES	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale, Annexe II directive oiseaux, annexe II CMS, annexe III de la convention de Berne	espèce annexe I CITES
CHORDATA/AVES	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR nationale	espèce menacée, Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016) (listé <i>Anthus pratensis</i>) VJ et Vu sur la liste rouge des oiseaux nicheurs NPDC
CHORDATA/AVES	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la directive oiseaux, annexe II CMS, Annexes II et III de la convention de Berne LR Européenne	espèce annexe I CITES
CHORDATA/AVES	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la directive oiseaux, Annexe II CMS, annexes II et III de la convention de Berne	espèce migratrice, AI DO
CHORDATA/AVES	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale, Annexe I de la directive Oiseaux, Annexes II et III de la Convention de Berne	espèce annexe I CITES
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Européenne, Annexes II et III de la Directive Oiseaux, Annexe II CMS, Annexe III de la Convention de Berne	espèce menacée EN sur la liste rouge des oiseaux nicheurs en Nord-Pas-de-Calais
CHORDATA/AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale, Annexe I de la directive oiseaux, Annexe II CMS, Annexes II et III de la Convention de Berne	Espèce I annexe CITES - CR sur liste rouge des oiseaux nicheurs dans le NPDC
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la convention de Berne	Espèce annexe I CITES
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne Blanche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	annexe I de la directive Oiseau, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	Espèce Annexe I DO
CHORDATA/AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR nationale, Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II CMS	Espèce annexe I CITES, espèce menacée, l'espèce niche sur le site
CHORDATA/AVES	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	annexe I DO, Annexe II CMS, Annexes II et III de la convention de Berne, Annexe II CITES	Espèce annexe I Cites, Espèce sur liste rouge des espèces menacées (oiseaux nicheurs) dans le Nord-Pas-de-Calais (EN) - présent mais ne niche pas
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge européenne, Annexe I de la Directive oiseaux, Annexes II et III de la Convention de Berne	Liste rouge des oiseaux nicheurs du Nord-Pas-de-Calais (VU)
CHORDATA/AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Européenne, EN LR Nationale	Espèce menacée, CR sur liste rouge des oiseaux nicheurs NPDC
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la directive Oiseaux, annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	Espèce annexe I DO, Liste rouge oiseaux nicheurs du Nord-Pas-de-Calais (EN)
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la Directive oiseaux, Annexe II CMS, Annexes II et III de la Convention de Berne	Espèce annexe I CITES, espèce menacée Présence sur liste rouge oiseaux nicheurs Nord-Pas-de-Calais (CR)
CHORDATA/AVES	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Européenne et Nationale, Annexe II de la Directive Oiseaux, Annexe II CMS, Annexe III de la Convention de Berne	Espèce menacée, CR sur liste rouge oiseaux nicheurs NPDC, espèce migratrice
CHORDATA/AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinoïde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN LR nationale	espèce menacée - liste rouge nicheurs NPDC (CR)

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	 <i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la directive oiseaux, Annexes II et III de la convention de Berne	Espèce annexe I DO, LC sur liste rouge oiseaux nicheurs NPDC
CHORDATA/AVES	 <i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexes II et III de la Convention de Berne	Annexe I DO, espèce menacée
CHORDATA/AVES	 <i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale, Annexe I de la Directive oiseaux, Annexe II de la convention de conservation ds espèces migratrices (CMS), Annexe III de la Convention de Berne, LR européenne	Espèce migratrice
CHORDATA/AVES	 <i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale, Annexe I Directive Oiseaux, Annexe II CMS, Annexes II et III de la convention de Berne	annexe I CITES, EN sur liste rouge oiseaux nicheurs NPDC,
CHORDATA/AVES	 <i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Européenne, Annexe III de la Convention de Berne	VJ liste rouge oiseaux nicheurs du Nord-Pas-de-Calais, niche sur le site
CHORDATA/AVES	 <i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I Directive oiseaux, Annexe II CMS, Annexes II et III de la Convention de Berne	Espèce annexe I DO, CR sur liste rouge nicheurs NPDC, (observée en 2018 à Pecquencourt)
CHORDATA/AVES	 <i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC Liste rouge européenne, CR liste rouge nationale oiseaux nicheurs, annexe III de la convention de Bern	Espèce CITES
CHORDATA/AVES	 <i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale	espèce menacée
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Abramis brama</i>	Brème commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR nationale, annexe III de la Convention de Berne	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Alburnus alburnus</i>	Ablette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale,	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CR LR Européenne, CR LR Nationale, Annexe II CITES	Espèce menacée, Accomplit une partie de son cycle de vie sur le secteur. Insister sur aspect croissance (spécificité vient de l'Aa et de l'Escaut
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Barbatula barbatula</i>	Loche Franche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Blicca bjoerkna</i>	Brème bordelière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ sur liste rouge Nationale, Annexe II de la directive habitats, faune, flore	espèce menacée,
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Cottus gobio</i>	Chabot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II directive Habitat faune flore LC LR Nationale	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Esox lucius</i>	Brochet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VJ LR Nationale France, Espèce déterminante ZNIEFF	zone de vie de l'espèce
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Gasterosteus aculeatus</i>	Epinoche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Gobio gobio</i>	Goujon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Européenne LC LR Nationale	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Gymnocephalus cernua</i>	Grémille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR nationale	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Leucaspis delineatus</i>	Able de Heckel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	annexe III de la Convention de Berne DD LR Nationale	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Leuciscus idus</i>	Ide mélanote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II directive habitats DD LR Nationale	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	Espèce indigène
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Pungitius pungitius</i>	Épinochette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR nationale	espèce indigène
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus sericeus</i>	Bouvière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Directive Habitat faune flore, annexe III de la convention de Berne LC LR Nationale	Se reproduit sur le secteur
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR nationale	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Tinca tinca</i>	Tanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC LR Nationale	
Autres																		
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV DHFF, Annexe II Berne	diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Annexes III de la convention de Berne	Diversité régionale
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II DHFF, Annexe II Berne	En France, les populations d'Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale sont moins bien répandues dans la moitié Nord que dans la moitié Sud (Dupont et al, 2010). A l'échelle de son aire de répartition, la France possède les plus importantes populations européennes (Dupont et al, 2010).
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Espèce menacée dans plusieurs pays européens, espèce dont l'aire d'occupation est en chute libre. L'Agrion joli Coenagrion pulchellum est classé quasi-menacé (NT) en Nord – Pas-de-Calais et vulnérable (VU) à l'échelon national et ce du fait d'une régression de plus de 30% son aire d'occupation au cours des 10 dernières années. La région fait office de bastion pour l'espèce, lui conférant ainsi un enjeu particulier à la fois en tant qu'espèce quasi-menacée et espèce à responsabilité. L'espèce est bien présente en Scarpe-Escaut, renforçant ce rôle de bastion à l'échelle régionale.
ARTHROPODA/ ARACHNIDA	<i>Dolomedes plantarius</i>	Dolomedes plantarius	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Espèce menacée, Espèce sténoèce vulnérable à l'extinction. Dolomedes plantarius est une espèce emblématique de zone humide. Dans le département du Nord, elle n'était historiquement connue que dans le secteur de Wavrechain-sous-Faulx (Marais de la Sensée ; observation d'août 1942) (Denis, 1943 ; 1949). Cette station est désormais éteinte. L'espèce n'est pas recensée dans le Pas-de-Calais. La seule station connue à ce jour pour le Nord est celle de la Tourbière de Marchiennes (Lecigne, 2016). Dolomedes plantarius reste très rare à l'échelle européenne (Nentwig et al., 2015) et est par ailleurs vulnérable à l'extinction (The IUCN Red List, Version 2.3).

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Européenne, LR Nationale, annexe III Berne	diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la Convention de Berne	Diversité régionale
ARTHROPODA/ INSECTA	 <i>Leucornhinia caudalis</i>	Leucornhinie à large queue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV DHFF, Annexe II Berne	Installation récente de l'espèce dans la région, alors qu'elle n'y avait jamais été vue. Elle est en progression partout en Europe que ce soit aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne ou en France., ce qui se traduit par un statut de menace relativement faible mais cette espèce relève malgré tout d'un intérêt européen. veuillez expliquer les étapes critiques du cycle de vie entretenu par la zone humide, ou les conditions défavorables contre lesquelles elle fournit un refuge
ARTHROPODA/ INSECTA	 <i>Leucornhinia pectoralis</i>	Leucornhinie à gros thorax	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV DHFF, Annexe II Berne	espèce Annexes DHFF
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	 <i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge européenne Annexe IV de la directive habitat faune flore, Annexe III de la Convention de Berne	espèce annexe DHFF
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU LR Européenne, Annexes II et IV de la Directive habitats faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	espèce menacée, espèce régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la directive faune flore habitats, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis dasycneme</i>	Murin des marais	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II et IV directive habitat, faune flore, Annexe II CMS, annexe II de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la directive habitat, faune, flore, annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II et IV de la directive habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berlin	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis myotis</i>	Grand murin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV de la directive Habitat Faune Flore, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustache	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la directive habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Neomys fodiens</i>	Musaraigne aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LR Européenne, LR mammifères continentaux de France métropolitaine	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU LR Européenne , NT Liste rouge mammifères continentaux France	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive Habitat faune flore, Annexe II CMS, Annexe II de la Convention de Berne	diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Rana arvalis</i>	Grenouille des champs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Annexes II de la convention de Berne	Espèce menacée, diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe IV de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Annexes III de la convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe III de la Convention de Berne	Diversité régionale
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II et IV de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Annexes III de la convention de Berne	Diversité biologique

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Boîte de texte optionnelle pour donner plus d'informations sur les espèces animales d'importance internationale:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Scirpo setacei - Stellarietum uliginosae	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3130)
Senecioni aquatici - Brometum racemosi	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Colchico autumnalis - Brometum racemosi	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3130)
Junco acutiflori - Bometim racemosi	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Charion fragilis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3140)
Cladietum marisci	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (7210*)
Aegopodio podagrariae - Fraxinetum excelsioris	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (91E0*)
Silao silai - colchicetum autumnalis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (6510)
Alopecuro pratensis - Arrhenatheretum elatioris	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (6510)
Rumici martimi - Ranunculetum scelerati	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3270)
Bidentii tripartitae - Polygonetum hydropiperis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3270)
Chenopodietum glauco - rubri	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3270)
Groupement à Genista anglica et Erica tetralix	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (4010)
Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (3110)
Groupement à Carex canescens et Agrostis canina	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (6410)
Carici oedocarpae - Agrostietum caninae	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (6410)
Selino carvifoliae - Juncetum acutiflori	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (6410)
Lathyro palustris - Lysimachietum vulgaris	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (7230)
Thelypterido palustris - Phragmitetum australis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (7230)
Groupement à Fraxinus excelsior et Humulus lupulus	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (91E0*)

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Carici remotae - Fraxinetum excelsioris	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (91E0*)
Lycopodiello inundatae - Rhynchosporetum fuscae	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (7150)
Molinio caeruleae - Quercetum roboris	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (9190)
Sphagno palustris - Betuletum pubescentis	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (91D0*)
Groupe à Alnus glutinosa et Thelypteris palustris	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Peucedano palustris - Alnetum glutinosae	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Cardamino amarae - Chrysosplenietum oppositifolii	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Groupe à Potamogeton polygonifolius	<input checked="" type="checkbox"/>		Communauté écologique rare d'intérêt communautaire (2190), Etat de conservation défavorable mauvais
Potametum colorati	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais
Blechno spicant - Betulum pubescentis	<input checked="" type="checkbox"/>		Etat de conservation défavorable mauvais

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Veillez résumer les éléments, processus et services écologiques critiques pour déterminer les caractéristiques écologiques du site. Veuillez aussi résumer toute variabilité naturelle dans les caractéristiques écologiques du site et donner tout changement passé connu ou actuel du Site Ramsar

(Ce champ est limité à 4000 caractères)

La Plaine de la Scarpe et de l'Escaut est un paysage « mosaïque » d'entités topographiques mises en place lors des fluctuations climatiques du Quaternaire (Deschodt, 2014). Son étude montre les interactions entre un système dunaire hérité du Pléistocène et le réseau hydrographique. À l'Holocène, la remontée de la nappe provoque des envahissements tourbeux des points bas. L'Escaut circule de façon diffuse dans une vallée tourbeuse tandis que de multiples petits cours d'eau se déploient à la faveur des reliefs de détail hérités du Glaciaire dans la plaine de la Scarpe. À l'Âge du Bronze céréalier, une phase de réincision fixe les méandres de l'Escaut dans la plaine tourbeuse. Un système fluvial marqué par un rythme plus régulier d'inondations apparaît à l'époque romaine. La circulation du « Vieil Escaut » se poursuit jusqu'à la canalisation de l'Escaut qui fait basculer l'hydrosystème dans un géosystème industriel et minier. Les effondrements miniers qui en résulteront contribueront eux aussi à faire apparaître de nouveaux milieux humides, et parfois même à relancer des processus récents de turbification comme ont pu également y contribuer certains travaux plus anciens d'endiguements de la Scarpe.

La présence d'une importante nappe aquifère de la Craie et de ses décharges hydrographiques en surface est à l'origine de la spécificité de certaines communautés végétales et animales.

Le site est actuellement constitué d'un complexe de milieux humides ponctué d'étangs, marais, canaux, tourbières, forêts alluviales ou marécageuses, mares, nappes alluviales ou plus profondes. 1 200 km de cours d'eau, appelés également « eaux libres » traversent le périmètre. On dénombre 75 km de fleuve ou rivière canalisés : la Scarpe (rivière) et l'Escaut (fleuve), 300 km de rivières (Elnon, Décours, Traitoire, ...) et 800 km de ruisseaux et fossés.

Les milieux humides du bassin versant de la Scarpe et de l'Escaut sont donc largement dominant et assurent de nombreuses fonctions : ils participent à la richesse écologique, l'épuration de l'eau, la recharge des nappes souterraines, la lutte contre les inondations, le stockage de carbone, et font partie du patrimoine paysager et culturel local en étant support de nombreuses activités.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Indiquer tous les types de zones humides qui se trouvent dans le site et pour chacun d'eux:

- classer par ordre les quatre types les plus grands en superficie de 1 (plus grande superficie) à 4 (plus petite superficie) dans la troisième colonne
- si l'information existe, donner la superficie (en ha) dans la quatrième colonne
- si ce type de zone humide sert à justifier l'application du Critère 1, indiquer s'il est représentatif, rare ou unique dans la dernière colonne
- vous pouvez donner le nom local du type de zone humide s'il diffère du système de classification Ramsar, dans la deuxième colonne"

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
<aucune donnée disponible>				

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		3		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		2		Rare
Eau douce, saline, saumâtre ou alcaline > Souterraine >> Zk(b): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains		4		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
2: Étangs		2		
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		3		
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		1		

Quels habitats autres que des zones humides se trouvent dans le site?

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Terres cultivées	
espaces verts	
Zones urbanisées et bâties	
Forêts, bois	

Idem

(EOD) Connectivité de l'habitat

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Achillea ptarmica</i>	Achillée sternutatoire	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Baldélie fausse renoncule	
<i>Calamagrostis canescens</i>	Calamagrostide blanchâtre	
<i>Carex canescens</i>	Laïche blanchâtre	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Carex elongata</i>	Laïche allongée	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Carex lasiocarpa</i>	Laïche à fruit velu ou laïche à fruits barbu	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Carex lepidocarpa</i>	Laïche écailleuse	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Carex vulpina</i>	Laïche des renards	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque, Cladium des marais	
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Cyperus fuscus</i>	Souchet brun	
<i>Drosera rotundifolia</i>	Droséra à feuilles rondes	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Epilobium palustre</i>	Epilobe des marais	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Gagea lutea</i>	Gagée jaune	EN Nord-Pas-de-Calais
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet des fanges	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse d'eau	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Mbrène	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Juncus squarrosus</i>	Jonc rude	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Lathyrus palustris</i>	Gesse Des Marais	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Lycopodiella inundata</i>	Lycopode inondé	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Nymphaea alba</i>	Nénuphar blanc	
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Osmunda regalis</i>	Fougère royale	EN Nord-Pas-de-Calais

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Physcomitrella patens</i>	Korrigan à feuilles étroites	
<i>Potamogeton berchtoldii</i>	Potamot de Berchtold	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Potamogeton lucens</i>	Potamot brillant	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Potamogeton natans</i>	Potamot nageant	
<i>Ranunculus trichophyllus</i>	Renoncule à feuilles capillaires	
<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des près	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Siur latifolium</i>	Berle à larges feuilles	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais	vu Nord-Pas-de-Calais
<i>Sphagnum fimbriatum</i>	Sphaigne frangée	R Nord-Pas-de-Calais
<i>Sphagnum palustre</i>	Sphaigne des marais	AR Nord-Pas-de-Calais
<i>Sphagnum squarrosum</i>	Sphaigne squarreuse	R Nord-Pas-de-Calais
<i>Stellaria palustris</i>	Stellaire des marais	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée d'eau	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	
<i>Thysselinum palustre</i>	Peucédan des marais	NT Nord-Pas-de-Calais
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Utricularia vulgaris</i>	Utriculaire commune	VU Nord-Pas-de-Calais
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque	NT Nord-Pas-de-Calais

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
<i>Acer negundo negundo</i>	Erable négondo	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie annuelle	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolla fausse fougère	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Berberis aquifolium</i>	Mahonia à feuille de houx	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé ou bident à fruits noirs	Potentiellement	Aucun changement
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre aux papillons	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Campylopus introflexus</i>	Torpied à poil réfléchi	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Cornus sericea</i>	Cornouiller soyeux	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helm	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Cyperus eragrostis</i>	Petit papyrus	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Datura stramonium</i>	Stramoine, herbe à taupe	Potentiellement	Aucun changement
<i>Dittrichia graveolens</i>	Inule fétide	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Elodea nuttallii</i>	Elodée de Nuttall	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Erythranthe guttata</i>	Mimule tachetée	Potentiellement	Aucun changement
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle fausse renoncule	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Impatiens balfourii</i>	Balsamine de Balfour	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine géante	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Lagarosiphon major</i>	Lagarosiphon élevé	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule	Potentiellement	Aucun changement
<i>Lemna turionifera</i>	Lenticule à turion	Potentiellement	Aucun changement
<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Lycium barbarum</i>	Lyciet commun	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophyle du Brésil	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Parthenocissus vitacea</i>	Vigne vierge	Pas d'impact	Aucun changement
<i>Prunus serotina</i>	Cerisier tardif	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Reynoutria bohemica</i>	Renouée de Bohème	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Renouée de Sakhalinétique	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Rosa rugosa</i>	Rosier rugueux	Potentiellement	Aucun changement
<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéçon du Cap	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage américain	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage américain	Actuellement (impacts majeurs)	Aucun changement
<i>Symphotrichum lanceolatum</i>	Aster lancéolé	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
<i>Symphotrichum salignum</i>	Aster à feuilles de saules	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Les données reprises ici proviennent d'une extraction de la base de données DIGITALE de 2016.
L'estimation de l'impact des plantes exotiques envahissantes a été réalisée grâce au document du CBNBL : LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 - Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul. et sur base d'une quantification propre à la présence sur le site.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Pragmite des joncs			
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvate			
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet			
CHORDATA/AVES	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau			
CHORDATA/AVES	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Brachytron pratense</i>	Aesche printanière			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Carterocephalus palaemon</i>	Echiquier ou Hespérie du Brome			
CHORDATA/AVES	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti			
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé			
CHORDATA/AVES	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pararge megera</i>	Mégère			
CHORDATA/AVES	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Bande noire			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette			
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare			

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts	
CHORDATA/AVES	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Egypte	Pas d'impact	Aucun changement
CHORDATA/AVES	<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche soleil	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Orconectes limosus</i>	Ecrevisse américaine	Actuellement (impacts mineurs)	Aucun changement
CHORDATA/AVES	<i>Oxyura jamaicensis</i>	Erismature rousse	Pas d'impact	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Pseudorasbora parva</i>	Pseudorasbora	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	Pas d'impact	Aucun changement
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	Potentiellement	Aucun changement
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trachemys scripta</i>	Tortue de floride	Pas d'impact	Aucun changement

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Indiquer le(s) type(s) de climats prévalant en sélectionnant ci-dessous la (les) région(s) et sous-région(s) climatiques, à l'aide du Système de classification du climat Köppen-Gieger.

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais)

Si les conditions climatiques changeantes touchent le site, indiquer la nature des changements:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Des effets du changement climatique pourraient être actuellement perceptibles à l'échelle du territoire, mais doivent être confirmés sur le moyen terme. Certaines tendances marquantes s'observent déjà sur le bassin de la Scarpe aval. Les précipitations sont moins importantes en volumes mais plus intenses, ce qui a pour conséquences la diminution des débits des cours d'eau, particulièrement l'été, et des assècs en zone humide. Cela implique une menace pour la biodiversité associée, et accentue la dégradation de la qualité de l'eau, la baisse de la recharge des nappes (créant ainsi un risque d'une pénurie en eau potable et non potable). D'autre part des inondations plus fréquentes provoquent des dégâts matériels ainsi qu'une accentuation des problèmes d'érosion et de ruissellement et un risque de retrait-gonflement d'argile.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

b) Emplacement dans le paysage / le bassin hydrographique:

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Le site appartient au district hydrographique "Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord" qui s'étend sur la France, la Belgique et les Pays-Bas. La partie française de ce district est située dans la circonscription administrative du Bassin Artois-Picardie. Le site est au croisement de deux sous-bassins : Scarpe et Escaut. Le bassin versant de la Scarpe aval majoritaire ici, représente environ 650 km2, Au sein du périmètre du site, on retrouve 75 km de fleuve canalisé (Escaut) ou rivière canalisée (Scarpe), 300 km de cours d'eau (Traitoire, Décours, Elnon, ...) et plus de 800 km de fossés.

4.4.3 - Sol

Mnéral

Organique

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Les sols du territoire sont impactés par le drainage hérité de long terme. La sécheresse des 3 dernières années pourrait avoir entraîné un début de minéralisation de la tourbe. Mais aucune étude n'a été faite à l'heure actuelle pour vérifier ce phénomène et le lien avec la baisse de certains niveaux d'eau.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

(Ce champ est limité à 2000 caractères)

L'alimentation du bassin se fait essentiellement par les précipitations et par remontée de nappe. Le rechargement des nappes se fait par les pluies efficaces. Les débits moyens des cours d'eau sont faibles en raison d'une pente faible sur le territoire. La gestion des niveaux d'eau est importante et est liée aux activités humaines depuis très longtemps. L'artificialisation de la gestion des niveaux d'eau remonte au XII^{ème} siècle, période à partir de laquelle d'importants réseaux de canaux et de fossés ont été aménagés. Aujourd'hui, en résultent des consignes de gestion (été/hiver) et la gestion des niveaux se fait à deux échelles :
 - à l'échelle du bassin versant la gestion se fait par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut (SMAHBVSE) ;
 - ponctuellement, au niveau de certains sites : gestion locale conservatoire, cynégétique, agricole (ouvrages locaux de drainage).
 Voies navigables de France (VNF) assure également une gestion hydraulique permettant de maintenir les niveaux d'eaux de certaines zones humides, en particulier dans la vallée de la Scarpe.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Oui, la nappe alluviale est alimentée par la nappe de la craie

(ECD) Stratification et régime de mélange

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau

(ECD) Lumière - atteignant la zone humide

(ECD) Température de l'eau

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Gaz dissous dans l'eau

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

(ECD) Carbone organique dissous

(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments	
(ECD) Conductivité de l'eau	

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

Si la région environnante diffère du Site Ramsar, indiquer comment: (Cocher toutes les catégories applicables)

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrive d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

(Ce champ est limité à 2000 caractères)

La topographie environnante est plus élevée, les sols ne sont pas humides. L'urbanisation est plus développée, notamment au niveau de l'ancien arc minier au sud du territoire où la densité de population est plus élevée, notamment du fait de l'industrialisation passée. L'activité agricole est plus intense (plaine de la Pévèle). Les boisements sont très faibles.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Choisir ci-dessous tous les services écosystémiques / avantages pertinents fournis actuellement par le site et indiquer leur importance relative dans la colonne de droite.

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Élevé
Eau douce	Eau pour industrie	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	non applicable au site
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Roseaux et fibres	Moyen
Matériel génétique	Gènes pour la résistance aux phytopathogènes	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/atténuation des changements	Élevé
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Moyen
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex. oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	non applicable au site

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Élevé

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

(Ce champ est limité à 2000 caractères)

Faire une estimation brute du nombre approximatif de personnes qui bénéficient directement des services écologiques fournis par ce site (estimer au moins dand des ordres de grandeur: 10s, 100s, 1000s, 10 000s etc.):

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

WECAN, 2012. Evaluation et valorisation des prairies humides du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, Quantification et descripteurs. PNR Scarpe-Escaut, Espaces Naturels Régionaux du Nord-Pas-de-Calais, 43p.

DAHINGER, V. 2012. La préservation des zones humides - Evaluer et valoriser les services écosystémiques fournis par les zones humides, un outil de préservation. Etude de cas sur les prairies humides du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. université d'Artois, Espaces Naturels Régionaux du Nord-Pas-de-Calais, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 118p.

Voir document en annexe : CAMPAGNE, S. 2015. Synthèse de l'étude des services écosystémiques potentiellement rendus par les zones humides des territoires du SAGE Scarpe aval et du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

Le site est-il considéré important au plan international parce qu'il contient, outre des valeurs écologiques pertinentes, des exemples de valeurs culturelles importantes, matérielles ou non matérielles, liées à son origine, sa conservation et/ou son fonctionnement écologique? Si tel est le cas, décrire cette importance dans l'une au moins des quatre catégories suivantes. Ne pas énumérer ici des valeurs issues de l'exploitation non durable ou qui provoquent des changements écologiques préjudiciables.

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Les différents usages passés et actuels de la plaine alluviale, fondés sur les ressources disponibles offertes par le milieu, les pratiques, savoir-faire et connaissances des communautés, ont influencé les caractéristiques écologiques des zones humides et fonctionnent en adéquation avec l'utilisation classique et attendue de ces milieux d'eau. Les zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont caractérisées par leur utilisation très ancienne en espaces de pacage pour le pâturage des bêtes. Les prairies sont alors utilisées comme prairies d'engraissement, de déambulation saisonnière ou comme prairies de fauche. Ces prairies humides sont également utilisées depuis plusieurs siècles comme zones d'expansion de crues, lors des débordements naturels ou des inondations militaires pratiquées autrefois, ou comme zones de rétention en cas de pluies importantes, toujours fonctionnelles aujourd'hui (prairie à jonc de Wallers, roselières). En termes de services rendus, la valeur hydraulique des prairies humides est depuis toujours assez importante : elles luttent de manière efficace contre le ruissellement, limitent l'impact sur les riverains en cas de débordement du lit majeur des rivières et participent, lors des crues, à l'épuration naturelle de l'eau. Les prairies du bassin de Scarpe-Escaut constituent un patrimoine par l'ancienneté des usages agropastoraux de ces espaces, par leurs paysages, témoins d'une gestion rationnelle, passée et actuelle, des zones humides. La diversité des usages, encouragée et développée, permet de conserver une pluralité de zones humides (prairies de fauche, étangs, mares). La gestion actuelle permet une conservation de la ripisylve anciennement entretenue et exploitée par les communautés riveraines. La multifonctionnalité de ces espaces, se juxtaposant dans l'espace et le temps, se révèle dans la mosaïque paysagère actuelle et les propriétés de ces milieux d'eau, intégrée dans les espaces à enjeux du PNR.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu
(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Les zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut s'inscrivent dans un territoire hérité, marqué par son caractère hybride entre le naturel et le social. Leur morphologie actuelle est indissociable des activités humaines et des communautés qui ont façonné le territoire à travers différents usages et aménagements. Au fil des siècles, elles ont été le lieu d'une diversité d'activités étroitement liées aux milieux humides (pêche, chasse, pisciculture, maraîchage, tourbage, activités agropastorales, polyculture, activités artisanales : meunerie, rouissage du lin, blanchissage) pérennisées dans le paysage actuel. L'exploitation de ressources diversifiées en fond de vallée a favorisé l'implantation des populations au contact des zones humides. Les recherches archéologiques et historiques soulèvent l'ancienneté de l'occupation de la plaine humide depuis la Préhistoire (1ère occupation -50 000 ans à St-Amand-les-Eaux, -12 000 ans dans la Vallée de l'Escaut) jusqu'à aujourd'hui. L'occupation celte, gallo-romaine et médiévale est visible à travers l'implantation de communautés villageoises, de seigneuries et d'établissements religieux d'où les villes et villages actuels sont issus. La présence d'anciens étangs piscicoles et cynégétiques (Canarderie), les anciens ouvrages hydrauliques et les canaux de drainage (Décours, Traitore, canal du Jard) portent l'empreinte de ces aménagements humains dont l'aspect actuel des zones humides est indissociable. Au fil des siècles, les rectifications de tracés et les travaux d'assèchement ont modifié et impacté la surface et la répartition des zones humides. Le tracé des cours d'eau et la répartition des zones humides de la Scarpe résultent d'une capture anthropique (dérivation) pratiquée au 10e siècle. Les activités militaires et minières, propres à la région, sont à l'origine de la création de zones humides dont les propriétés morphologiques et écologiques sont directement issues de l'activité humaine (étangs d'affaissement minier, fossés de fortification, canaux). La région est exceptionnellement marquée par un lien étroit entre patrimoine bâti (abbayes, châteaux, fortifications) et zones humides. Les marais ont été notamment utilisés pour la défense des places fortes dans cette région frontalière. Les effondrements miniers, intégrés au bassin minier UNESCO, façonnés par 3 siècles d'extraction de charbon, ont permis la création de nouvelles zones humides (étang de Chabaud-Latour, mare à Goriaux).

iii) Les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

Parmi les différents usages, la chasse en zone humide constitue une activité ancienne, encore fortement ancrée dans le secteur. Les types de chasse ont évolué en fonction de la transformation des zones humides et des techniques de chasse (chasse au tir, tenderies aux oiseaux d'eau, canardières, chasse à la hutte). Cette activité cynégétique pérennisée a pris place dans les marais et les étangs d'affaissement minier. Le secteur de la Canarderie témoigne d'un système inédit de captures des oiseaux d'eau importé de Hollande au 17e siècle. Le fonctionnement des zones humides est lié au maintien de ces pratiques de chasse et vice-versa (gestion des espèces, maintien de la végétation). Les étangs d'affaissement minier constituent un haut-lieu de chasse à la hutte depuis les années 1930 (Chabaud-Latour). Aujourd'hui, il existe 302 huttes immatriculées réparties sur 1190 hectares. Liée à la culture populaire et ouvrière (mineurs), elle est ancrée dans le traditionalisme local. La chasse à la hutte fait l'objet de mesures de conservation particulières par la Fédération des Chasseurs du Nord et la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage.

Aujourd'hui, les zones humides constituent des lieux de tourisme (écotourisme, activités de plaisance : bases nautiques) très fréquentés par la population locale. L'attachement identitaire aux zones humides perdure aujourd'hui et reste ancré dans les mémoires malgré une déconnexion partielle de la population à la période industrielle, redynamisée par la redécouverte des lieux d'eau à des fins touristiques et patrimoniales et le maintien de certains usages. L'émergence des mouvements de protection de la nature a permis le développement de suivis naturalistes (ornithologie, suivis des chiroptères, etc...) ayant contribué au maintien de la diversité floristique et faunistique. La préservation, la gestion des milieux et la restauration écologique sont permis grâce aux chantiers-nature participatifs, balades-nature et actions de sensibilisation.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

La période néolithique est marquée par la présence de mégalithes (menhirs, dolmen) dont il reste quelques vestiges et noms de lieux dans les marais actuels. La présence d'abbayes et d'autres établissements religieux (églises, chanoines, chapelles près des marais), implantés dans la région entre les 7e et 18e siècles (abbayes de Saint-Amand-les-Eaux, fondée au 7e siècle, Marchiennes, Hasnon, Crespin, Château-L'Abbaye), a façonné le faciès des zones humides. Leur mode de vie et la pratique religieuse est à l'origine de différents usages (pêche, meunerie, pâturage), de travaux hydrauliques importants (assèchements, création d'étangs et de viviers). Les zones humides sont fortement ancrées dans l'imaginaire et le folklore populaire régional, à travers les légendes et contes traditionnels du Nord, les croyances des chasseurs et des habitants (sorcières, arbres à loque, chapelles et calvaire à loques, processions) qui contribuent à l'attachement local et à l'activité touristique. Les propriétés thermales des sources s'associent aux croyances locales. La présence de ces sources est étroitement liée au maintien du fonctionnement écologique de l'hydrosystème. Les sites des sources de Saint-Amand-les-Eaux, mis en service depuis 1697, ont constitué des sanctuaires depuis la période romaine. L'établissement thermal de Saint-Amand reste aujourd'hui très réputé (curistes venant de plusieurs pays). La source de Saint-Landelin, sur l'Escaut associée à l'abbaye de Crespin et à sa brasserie traditionnelle, est également ancienne et existe toujours.

4.6 - Processus écologiques

Cette section ne doit pas être remplie dans le cadre d'une FDR standard mais elle figure ici par souci de complétude, dans le contexte de la présentation convenue pour une description des caractéristiques écologiques (DCE) "complète" décrite dans la Résolution X.15

(ECD) Production primaire	
(ECD) Cycle des matières nutritives	
(ECD) Cycle du carbone	
(ECD) Productivité animale de reproduction	
(ECD) Productivité de la végétation, pollination, processus de régénération, succession, rôle des feux, etc.	

(EOD) Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes	
(EOD) Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux	
(EOD) Aspects notables concernant la migration	
(EOD) Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique	

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
<aucune donnée disponible>		

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a été créé en 1968. Il est directement propriétaire de sites naturels à fort enjeu environnemental situés au sein du périmètre Ramsar et dont il en assure une gestion conservatoire. Ces sites d'intérêts représentent différents types de milieux humides, reflétant la diversité des milieux du territoire : Pré des Nonnettes, Vivier de Rodignies, Etang d'Amoury,...D'autres sites de propriété communale, comme la Tourbière de Vred, sont liés par une convention de gestion.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
<http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/>

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

LELONG Grégory (Président) / BOURET Mathilde (Chargé d'études candidature au label Ramsar) / DUHAYON Gérald (Directeur adjoint)

Adresse postale:
 (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Maison du Parc
 357 rue Notre-Dame-d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Adresse de courriel:

m.bouret@pnr-scarpe-escaut.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Extraction d'eau	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plantations bois et pâte à papier		Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Mnes et carrières	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Énergie renouvelable		Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exploitation et prélèvement du bois	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prélèvement de plantes terrestres		Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Mdifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Espèces indigènes problématiques	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effluents industriels et militaires	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Excès de chaleur, bruit, lumière		Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effluents agricoles et forestiers	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déchets solides et ordures	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
<aucune donnée disponible>				

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Sécheresses	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tempêtes et crues	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Les milieux humides et aquatiques subissent des pressions fortes avec l'urbanisation et l'intensification des usages. Elles sont dégradées et détruites par les activités humaines ceci malgré les protections existantes (via le Code de l'environnement ou le Code de l'urbanisme). Les principales causes d'érosion de la biodiversité dans la région sont clairement identifiées :

- la destruction des milieux naturels (artificialisation des sols, drainage de zones humides) ;
- la dégradation des milieux naturels (pollution des sols et des eaux, fragmentation des habitats).

Les aléas climatiques (sécheresses, tempêtes et crues) sont réels et des mesures sont déjà mises en place sur le territoire. A travers les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Scarpe aval, Escaut), la stratégie locale de risque et gestion des inondations (SLGRI), le programme de maintien de l'agriculture en milieux humides, la mise en place de la GEMAPI, etc... beaucoup de menaces sont appelées à être réduites.

La réouverture du canal Condé-Pommeroeul et sa mise à gabarit à 3000 tonnes est en cours. Les impacts résiduels sur les berges ont entraîné la réalisation de compensations, dont l'aménagement d'une vaste zone humide de 27 ha et de 3,5 km de berges lagunées.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Veillez énumérer tout autre état de conservation pertinent, aux niveaux mondial, régional ou national et préciser les limites des relations avec le Site Ramsar:

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	Bassin minier Nord-Pas-de-Calais	http://whc.unesco.org/fr/list/1360	partiellement

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	ZPS- FR3112005 : « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut »	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3112005	partiellement
UE Natura 2000	ZSC - FR3100505 : Pelouses métallicoles de Mortagne-du-Nord	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR3100505	entièrement
UE Natura 2000	ZSC - FR3100507 : Forêts de Raismes/Saint-Amand/Wallers et de Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe	https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR3100506.pdf	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Biologique Domaniale	RBD de Bassy	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300030	entièrement
Réserve Biologique Domaniale	RBD Les Breux	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300031	entièrement
Réserve Biologique Domaniale	RBD Mont des Bruyères	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300033	entièrement
Réserve Biologique Domaniale	RBD Sablière du lièvre	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300043	entièrement
Réserve Biologique Domaniale	RBD de la Mare à Goriaux	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR2300028	entièrement
Réserve Biologique Intégrale	RBI de Cemay		entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Tourbière de Vred	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR9300079	entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Pré des Nonnettes	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR9300078	entièrement
ZNIEFF de type 1			entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	ZICO NC01 - Vallée de la Scarpe et de l'Escaut		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Replantation de la végétation	Appliquées
Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Proposées

Autre:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? En préparation

Le plan de gestion / planification est-il appliqué? Oui Non

Le plan de gestion couvre

Le plan de gestion fait-il actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour? Oui Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Donner un lien vers le plan spécifique au site ou tout autre plan de gestion applicable s'il est disponible via l'Internet ou le télécharger dans la section "Matériel additionnel":

(Ce champ est limité à 500 caractères)

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:
 (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies, Base de loisirs de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut.

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

Le plan a-t-il été mis en œuvre? Oui Non

Le plan de restauration couvre:

Le plan est-il actuellement revu et mis à jour? Oui Non

Lorsque la restauration est entreprise pour atténuer ou répondre à une menace ou à des menaces identifiée(s) dans cette FDR, indiquez-la/les:
 (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Autre information

(Ce champ est limité à 2500 caractères)

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué

Indiquer d'autres activités de suivi:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Des suivis périodiques des communautés animales suivantes sont réalisés sur le site par divers acteurs: amphibiens, oiseaux, mammifères, rhopalocères, chiroptères, poissons, odonates. A cela vient s'ajouter le suivi d'espèces particulières: Agrion de mercure, Grenouille des champs, Butor étoilé, Triton crêté, Blongios nain, Engoulevent d'Europe, Echiquier, Un suivi piézométrique des niveaux d'eau de la nappe alluviale est également réalisé mensuellement depuis plus de 10 ans. A cela s'ajoute les suivis qualitatifs et quantitatifs de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, des suivis piscicoles par la Fédération départementale de pêche du Nord, et des communautés végétales par le Conservatoire botanique nationale de Bailleul ou la Société botanique du Nord de la France

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Scarpe aval, 2009 - en cours de révision - <http://www.sage-scarpe-aval.fr/>
DOCOB Natura 2000 de la ZPS "Vallées de la Scarpe et de l'Escaut" - <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?DOCOB-de-la-ZPS-Vallee-de-la-Scarpe-et-de-l-Escaut-FR3112005>
Liste rouge des espèces menacées dans le Nord-Pas-de-Calais - Oiseaux nicheurs, 2017- <https://gon.fr/gon/wp-content/uploads/2017/12/gon-liste-rouge-des-oiseaux-nicheurs-du-nord-pas-de-ca-lais.pdf>
Liste rouge de la flore vasculaire de la région Hauts-de-France, CBNBL - <https://www.cbnbl.org/liste-rouge-flore-menacee-hauts-france>
CATTEAU, E., 2016.- Analyse synthétique du patrimoine phytocénotique du territoire du Parc naturel régional Scarpe Escaut. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Parc naturel régional Scarpe Escaut. 118p. + annexes. Bailleul. - <https://www.cbnbl.org/system/files/2018-03/Analyse%20synth%C3%A9tique%20du%20patrimoine%20phytoc%C3%A9notique%20du%20territoire%20du%20Parc%20naturel%20r%C3%A9gional%20Scarpe-Escaut.pdf>
Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE), Sylvie CAMPAGNE (2015) Evaluation des services écosystémiques potentiellement rendus par les zones humides des territoires du SAGE Scarpe aval et du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Rapport d'étude – Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 62p - http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/sites/default/files/documents/rapport.offre_usage_se_pnrse_2019.irstea.pdf
C. Sylvie Campagne et Philip Roche (2019) Évaluation de la capacité et l'usage en services écosystémiques : Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Rapport d'étude, UR RECOVER, IRSTEA, Aix-en-Provence. 74p.
Rapport de synthèse - La géohistoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut, Laëtitia Deudon (coord.), 2018 - http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/sites/default/files/geohistoire_des_zones_humides_des_vallees_de_scarpe-escaut-vf_septembre_2018.pdf
GOUBET P. (2015). Compte rendu d'étude commandée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Diagnostic fonctionnel du complexe tourbeux de la Réserve naturelle régionale de la Tourbière de Vred (Nord). Phase 2. Cabinet Pierre GOUBET, Ardes, 71 p.
Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais, Plan d'Action tourbières, 2016

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

 [FR_lit190118_1.pdf](#)

 [FR_lit190118_2.pdf](#)

 [FR_lit190925.Offre.usage.SE.PnrSE.2019.IRSTEA.pdf](#)

 [FR_lit191010.pdf](#)

 [FR_lit191022.pdf](#)

Noter que tout document publié ici sera rendu public.

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vue aérienne de la Scarpe et de la tourbière de Vred (Bruno Bosilo, 21-08-2018)



Tourbière de Marchiennes (Parc naturel régional Scarpe Escaut, 26-07-2016)



Mare à Goriaux (Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 08-10-2018)



Sénećio paludosus (David Delecourt, 26-06-2011)



Grenouille des champs, Rana arvalis (PNRSE, 13-10-2005)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription